

convictions, ce que M. Thiers a, toute sa vie durant, le moins connu et le moins respecté.

Le maréchal de Mac-Mahon est revenu à Paris mardi soir à sept heures. Il a présidé ce matin à neuf heures le Conseil des ministres.

La Presse dit que le conseil, après s'être rendu un compte exact des élections du 4 octobre, s'est occupé de quelques questions de politique générale, et s'est séparé à dix heures et demie. MM. le duc Decazes et de Chabaud-Latour, absents de Paris, n'ont pas assisté au conseil.

Le *Moniteur universel* dit que des dépêches particulières affirment que le comte d'Arnim est toujours au secret et que les perquisitions les plus minutieuses sont faites chez toutes les personnes qui étaient en relations avec l'ancien ambassadeur.

Le gouvernement vient d'interdire l'entrée en France d'une brochure intitulée *Trianon*, signée d'un nom inconnu, et dont l'auteur serait, d'après le *Sin Public*, l'ex-maréchal Bazaine. Cette brochure est précédée d'une lettre de l'ex-empereur.

L'impératrice d'Autriche, accompagnée de sa fille, la princesse Valérie, est arrivée à Bade, dimanche, à onze heures du matin. Elle a été reçue à la gare par l'empereur et l'impératrice d'Allemagne, le grand-duc et la grande-duchesse de Bade, la duchesse de Hamilton, le prince Hermann de Saxe-Weimar, le prince Stourdza et le corps diplomatique.

LETTRE DE PARIS

Correspondance particulière du *Journal de Roubaix*.

Paris, 7 octobre 1874.
Je me suis empressé, hier, de démentir la nouvelle relative à une prétendue insurrection dans l'armée carliste et à un attentat contre le roi Charles VII. Les inventeurs de ce mensonge sont obligés eux-mêmes de convenir qu'ils ont trompé le public. Ce matin, la correspondance carliste à Paris a reçu deux dépêches officielles de l'amiral Vialat, ministre des affaires étrangères du roi signées le 5 et Estella. — S. M. y était en parfaite santé et prêt à commencer de vigoureuses opérations contre les républicains. Ces deux dépêches constatent une fois de plus, l'enthousiasme indescriptible de l'armée royale.

Inutile d'ajouter, comme je vous l'ai écrit, hier, que le roi étant à Estella le 4 ne pouvait matériellement être à Durango le 5, comme l'affirment les lettres et les journaux de Santander, cités avec trop de complaisance par l'Agence Havas.

Les malles de la France pour l'Espagne et de l'Espagne pour la France, arrêtées pendant quatre jours, par les mauvais temps, sont arrivées à destination.

Tous les jours des chefs, officiers ou soldats du gouvernement de M. le duc de la Torre passent dans l'armée carliste; parmi les dernières déflections des généraux nous citerons :

Mogrosjo, Havanera, Real y Reina. Rappellons par ordre alphabétique les noms de leurs camarades qui se sont déjà illustrés dans les camps carlistes.
Aleman. — Alvarez. — Benavides. — Barez. — Dorregaray. — Fortun. — Freixas. — Lizarraga. — Luzano. — Mendire. — Maestro. — Olivier. — Patero. — Planas. — Vialat. — Yaldí.

Quant au nombre des chefs et officiers, il est si considérable que l'espace nous manquerait pour les nommer.

Bref : les meilleurs généraux et officiers de l'ancienne armée de don Carlos ont offert et offrent journellement leurs épées au Roi.

Il est bien prouvé maintenant que la nouvelle d'un attentat contre don Carlos était une infâme manoeuvre de Bourne, comme vous pouvez en juger par l'extrait suivant du bulletin financier d'un journal officieux, la *Presse* d'hier soir, voici ce qu'elle disait :

« Les honneurs du marché sont aujourd'hui pour les valeurs espagnoles, et cela grâce à la nouvelle qui réjouit tous les cœurs de la corbeille et du péristyle la nouvelle d'une blessure grave qu'aurait reçue don Carlos. »

Ainsi, la nouvelle d'un crime a suffi, d'après la *Presse*, pour réjouir tous les cœurs de la corbeille et du péristyle, à la Bourse de Paris!

Les journaux de la coalition des gauches sont beaucoup moins fiers aujourd'hui, au sujet des élections pour les conseils généraux. Les chiffres connus donnent 815 nominations pour les conservateurs et 496 pour la coalition des gauches.

Il y a tout lieu de croire qu'après les scrutins de ballottage, les radicaux perdront la majorité dans l'Ardèche, l'Aude, le Gard et la Gironde. La campagne électorale a été très vivement et brillamment menée à Privas, dans l'Ardèche, par M. Henri Richard contre les radicaux qui ont été radicalement battus. M. Henri Richard a eu bonne idée de rééditer les articles publiés, pendant la Commune par le *Réveil de l'Ardèche*, organe des radicaux, articles très violents contre l'Assemblée nationale et contre M. Thiers, aujourd'hui l'allié du radicalisme. Il est bon de ne pas oublier que les feuilles radicales des départements n'ont pas cessé d'être, en 1871, les complais de la Commune.

Aux noms des monarchistes qui ont été élus et que je vous ai déjà fait connaître, il faut ajouter les suivants :

Dans les Basses-Alpes : M. de Salze.
Dans l'Ariège : MM. de Limsyrac; de Marteaux; Hoquet; Morère.
Dans l'Aube : M. Lefant.Dans l'Avyron : M. de Delsol; Mignonnat; Brigniboul; Valadié, dans ce département, sur 29 élections, il n'y a eu que 6 républicains de nommés.

Dans le Calvados : M. de Toustain; de Pierres; Hattier; Bonnefois; Beaujour; Roussein; Hacquetville; de Pettiville. Dans ce département, sur 19 élections, il n'y a que trois républicains élus.

Dans les Côtes du Nord : MM. Haugouard des Portes; Armet de Lisle; le comte de Traquin; le vicomte de Bézil; le prince de Lucin; de Laregutay; Le Gourrec; Royer; vicomte de Guebriant; Guépin; vicomte de Lorgery; marquis de Carné.
Dans la Dordogne : M. Badil de Mallet.

Dans le Doubs : MM. le comte de Mérode; Tenier du Loray; Bonnet; Meiner.

Dans le Drôme : M. Magnon.
Dans le Finistère : MM. Audren de Kerdrel; le vicomte de Kervauzon; de Kermenguy.

Dans l'Hérault : le vicomte de Rodez-Bonavent; M. Bas de Cesso.
Dans le Jura : MM. Blanc; de Toytet; Piquet.

Dans les Landes : MM. de Prigny; Roquefort; Dubosq.
Dans la Loire : le vicomte de Meaux.
Dans la Haute Loire : M. de Malartre.
Dans l'Aude : M. Sabran.

DE SAINT-CHÉRON.

BULLETIN INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

Nos lecteurs savent combien l'on se préoccupe, en ce moment, au ministère du Commerce, des questions qui touchent à l'exportation des produits manufacturés de France.

Une commission spéciale a été instituée par le ministre pour l'étude de ces intéressantes questions.

Il nous paraît utile d'encourager toutes les initiatives qui peuvent concourir au développement de notre commerce d'exportation.

A ce titre, nous ne pouvons refuser nos sympathies à une œuvre qui vient d'être sanctionnée par S. Em. le ministre du Commerce.

Nous voulons parler de l'Exposition qui s'ouvrira au Palais de l'Industrie à Paris le 10 juillet de l'année prochaine, pour ne se fermer que le 15 novembre de la même année.

Le programme et la raison d'être de cette Exposition, c'est de montrer aux intéressés et au public les produits français qui font l'objet de notre commerce d'exportation. C'est donc une véritable exposition nationale, — puisque les similaires étrangers ne sont pas admis.

Ce sera la 4^e fois depuis 1849 qu'une exposition nationale de nos produits industriels sera organisée à Paris.

Pour compléter l'œuvre, et lui donner un attrait nouveau, intéressant pour tous, on a mis, en tête du programme, une section internationale, laquelle se composera exclusivement des industries maritimes : pensée logique, car l'engin de transport — le navire — et tout ce qui s'y rattache — devaient naturellement former la préface du programme d'exportation.

C'est ainsi qu'il a été approuvé par le ministre du Commerce. Aussi la section maritime sera-t-elle un des principaux attraits pour les visiteurs.

L'industrie parisienne de l'ameublement, qui est l'une des principales branches de notre commerce d'exportation, a répondu avec empressement à l'appel de l'Exposition de 1875. Un grand nombre de fabricants en ce genre : ébénisterie, marbres, bronzes d'art, etc., ont déjà retenu les places formant le pourtour de la grande nef au rez-de-chaussée, dont la section maritime occupera la partie centrale.

Dans les salons du 1^{er} étage, seront exposés les tissus de soie, de laine, etc., les tapis, l'orfèvrerie, la bijouterie, l'horlogerie, etc.

La classe de la céramique est déjà très nombreuse; les principaux fabricants de porcelaines et faïences artistiques de Paris ont leurs places fixées sur le plan. L'un des plus grands noms de la céramique est commissaire de cette section intéressante.

La fabrique de Roubaix, si intéressée aux progrès de notre exportation en tissus, ne peut manquer de saisir cette occasion de se montrer dans tout son éclat.

C'est assurément notre industrie des tissus qui a le plus d'intérêt à affirmer dans une Exposition nationale à Paris, la supériorité constante qu'elle a su maintenir contre les produits Anglais et Allemands, par les efforts persévérants et par la haute intelligence commerciale de nos grands manufacturiers.

Le plan des salles pour les soieries, pour les tissus de laine, pour les tapis, les châles et les dentelles, qui nous a été communiqué, nous paraît des mieux ordonnés. Il sera exécuté avec toute l'élegance et avec l'aménagement confortable nécessaires à l'installation de nos tissus français.

Nous reviendrons prochainement sur l'organisation de cette Exposition de 1875.

Roubaix-Tourcoing

ET LE NORD DE LA FRANCE

Nous avons appris avec un profond sentiment de regret la mort de M. Henri Laurent, président du tribunal de commerce de Tourcoing, décédé hier-matin à Paris, où il était en traitement.

M. Laurent avait d'ardentes convictions religieuses et politiques et n'hésitait jamais à les affirmer.

Comme son ami, notre regretté M. Pierre Motte, il avait été appelé par la confiance de ses concitoyens à diriger le premier un tribunal nouvellement créé; comme lui il est mort à la force de l'âge et loin des siens.

M. Laurent était, lui aussi, président des conférences Saint-Vincent-de-Paul. Il laisse à Tourcoing un vide qui sera difficilement rempli.

M. le ministre de l'intérieur vient d'adresser aux préfets une nouvelle circulaire relative à la tenue de la session des conseils généraux qui s'ouvre le 4^e octobre.

Après avoir rappelé que le rapport sur la situation du département, ainsi

que le projet du budget, doivent, conformément aux articles 56 et 57 de la loi organique, être distribués à l'avance aux membres de l'Assemblée, l'honorable général de Chabaud-Latour insiste sur ce point que cette session est de beaucoup la plus importante de l'année. Les conseils généraux, en effet, ont non-seulement à régler la répartition des contributions entre les divers arrondissements, mais aussi à examiner, à voter et à arrêter le budget de 1875 et le compte de 1873.

Malgré les retards apportés à la convocation des assemblées départementales, il est indispensable que ces diverses opérations soient terminées avant la clôture de la session, et les préfets auront à y tenir la main aussi bien dans l'intérêt des départements que dans celui de l'Etat.

M. le ministre de l'Agriculture vient de demander aux Compagnies de chemins de fer, que les biés de semence, que les agriculteurs font venir de pays étrangers, ne soient pas soumis aux retards de la gare dans les gares, et soient envoyés directement aux acquéreurs.

S'il est un Dieu pour les ivrognes, il faut avouer qu'il n'a pas toujours pour ses adorateurs une oreille propice. Les deux faits que nous allons raconter le prouveraient au besoin.

Rue de Mouvaux, le nommé Jacques V..., ivrogne émérite, avait à grand peine gravi onze marches de l'escalier qui conduit à sa chambre; mais au moment où il voulait mettre le pied sur la douzième, l'alcool fut plus fort que lui et le malheureux tomba sur le carreau, où il se blessa grièvement.

Des voisins accourus au bruit de sa chute, ont improvisé aussitôt un brancard et ont transporté V... à l'hôpital.

La seconde histoire a eu un dénouement plus tragique :

La femme Stéphanie Wuillaumez, rue Decrès, avait par habitude de s'envoyer plusieurs fois par semaine, et les remontrances de son mari faisaient absolument l'effet que produit l'huile que l'on jette sur le brasier.

Hier soir, le pauvre homme, rentrant de son travail, heurta au bas de l'escalier le corps de sa femme, à qui il voulut encore faire des reproches, mais Stéphanie n'y répondit pas.

Avec l'aide d'un voisin, il porta alors sa femme dans sa chambre et la déposa sur son lit.

Ce matin, comme il ne pouvait parvenir à la réveiller, il fit appeler un docteur qui constata que Stéphanie Wuillaumez avait une partie du crâne brisé et avait cessé de vivre depuis quelques heures.

Hier, vers trois heures de l'après-midi, un mur en construction s'est écroulé rue d'Italie; une femme a été légèrement blessée à la tête.

On nous prie de publier la note suivante :

M. l'abbé Pingrenon, curé d'Albain Saint-Vizaire, diocèse d'Arras, a entrepris dans sa paroisse l'œuvre d'un patronage pour y recueillir les jeunes gens exposés, le dimanche surtout, à tant de séductions.

Pour subvenir aux frais de ce patronage, ce digne ecclésiastique a organisé une loterie à billets et, pour y attirer ses jeunes gens, une loterie gratuite à leur profit. Mais sa paroisse est pauvre et lui offre peu de ressources.

Il se recommande à la charité des personnes qui voudraient bien l'aider dans son œuvre, et qui pourraient lui offrir pour ces deux loteries, différents objets plus ou moins hors d'usage, tels que : jouets d'enfants, objets d'étager, coupons de tissus, livres, gravures, statuettes, etc.

Les personnes qui auraient de ces lots à lui offrir pourraient les faire déposer au Collège, ou bien y donner leur adresse, pour qu'on puisse faire prendre à leur domicile ce qu'elles y auraient déposé.

Muni d'une autorisation de son évêque, M. l'abbé Pingrenon aura l'honneur de se présenter vendredi 9 courant, dans les maisons où il se sera fait précédé de la circulaire expliquant son œuvre.

Un incident assez singulier a marqué la représentation de mardi au Grand-Théâtre de Lille. A la fin du second acte de *Huguenots*, un certain tumulte s'éleva dans la galerie des quatrième et on aperçut un jeune homme qui voulait se précipiter dans le parterre et que plusieurs spectateurs s'efforçaient de contenir.

La police accourut et fit sortir le perturbateur. On reconnut bientôt qu'on avait à faire à un homme momentanément privé de raison. Lorsqu'après quelques instants il se calma et revint à lui, on l'interrogea et l'on apprit qu'il s'appelait Félix D..., âgé de vingt ans, demeurant à Lille, rue St-Augustin, et sujet à des accès d'aliénation.

On l'a reconduit ensuite à son domicile.

Il y aura ce mois-ci deux éclipses : Le 10, éclipse annulaire de soleil, visible à Roubaix.

Le 52, éclipse totale de lune, en partie visible à Roubaix.

Kermesses. — Le 11 octobre : Fives, — Lannoy, — Lezennes, — Mouchin, — Toufflers, — Wières.

Etat-civil de Roubaix.

DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 5 octobre. — René Poissonnier, rue du Moulin de Roubaix. — Alfred Preugarde, rue du Collège. — Jeanne Marissal, rue de la Croix. — Adelaïde Vanverge, rue des Longues-Haies. — Georges Evély, rue de la Basses-Masure. — Pauline Huisson, rue Philippe-le-Bon. — Georges Camus, rue de Lannoy. — Louis Lerouge, rue du Quai. — Oscar Leper, au Ruchon.

Du 6. — Edouard Vankovenbergh, rue des Longues-Haies. — Théodore Happe, rue de l'Époule. — Eméranche Boghaert, rue de l'Alouette. — Jean Fiévet, rue Archimède. — Joseph Holvoet, rue des Longues-Haies. — Emile Dumez, au Pile. — Clémence Delbergue, au chemin de l'Hommelet. — Léopold Rassemont, rue du Fontenoy. — Maria Lambier, rue Saint-Jean.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 5 octobre. — Marie De Parmentier, 1 an, rue Saint-Laurent. — Louis Terrasse, 35 ans, tisserand, au Fontenoy. — Léon Férét, 8 mois, rue de l'Époule. — Sophie Lepeer, 59 ans, rue du Fresnoy.

Du 6. — Denis Deschamps, 2 jours, rue de l'Époule. — Marie Naya, 1 an, rue du Bois. — Hortense Pondeville, 1 mois, au Pile. Jules Glorieux, 9 mois, Place de l'Abattoir. Sabine Demoulenne, 28 ans, ménagère, rue des Anges. — Arthur Pollet, 1 mois, rue de Flandre. — Stéphanis Dyderck, 58 ans, ménagère, rue Decrèsme.

CONVOI FUNÈBRE

Les amis et connaissances de la famille CADOT-MAZURE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de dame HELENE MAZURE, décédée à Roubaix, le 6 octobre 1874, dans sa vingt-troisième année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et d'assister au convoi et service solennels qui auront lieu le vendredi 9, à 10 heures, en l'église Saint-Martin. Les laudes seront chantées le vendredi, à 9 heures 3/4. L'assemblée à la maison mortuaire, rue Pellart, 37.

Caisse d'épargne de Roubaix

Bulletin de la séance du 4 Octobre 1874. Sommes versées par 119 déposants, dont 20 nouveaux, Fr. 18,003.44

41 demandes en remboursements, 12,582.74

Les opérations du mois d'Octobre sont suivies par MM. Réquillart-Désaint et Eulienne Motte, directeurs.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBIT — Imprimerie Alfred Reboux. — Avis gratuit dans les deux éditions du *Journal de Roubaix*.

Faits Divers

— La 7^e chambre, présidée par M. Robert, a rendu aujourd'hui son jugement dans l'affaire de la brochure du colonel Stoffel. M. Soubie, imprimeur, éditeur, a été condamné à 100 fr. d'amende pour avoir publié, en omettant d'en faire le dépôt au parquet, la brochure du colonel Stoffel intitulée : « La Dépêche du 20 août 1870. » Nous avons annoncé qu'à la huitaine dernière, M. Soubie s'excusait en déclarant qu'il n'avait fait le dépôt de la brochure qu'au ministère de l'intérieur et non au parquet, parce qu'il ne considérait pas cette brochure comme politique. Dans sa pensée, il s'agissait seulement d'un mémoire justificatif. M. le substitut Bresselles avait soutenu la prévention. M. Georges Seigneur a défendu M. Soubie.

— On télégraphie au *Times*, de Boulogne-sur-mer, 6 octobre, que la commission nautique nommée par le gouvernement français pour examiner le nouveau projet de M. Liddell, relatif à l'établissement d'un port profond sur la mer et s'assurer de la possibilité de la construire, a soumis cette après-midi, après sept jours de séance, un rapport concluant, par une majorité de 5 voix contre 2, à l'adoption du plan.

— Le *Droit* annonce que le nommé Wolff, âgé d'une trentaine d'années, était depuis quatre ans environ caissier du *Journal des chemins de fer*, rue de la Botte, 4. Cet individu vient de prendre la fuite avec une somme qu'on évalue à 30,000 fr. Il a aussi emporté un grand nombre de chèques dont il ne pourra tirer parti, grâce aux mesures prises par l'administration du journal. Sa femme est également partie. On suppose qu'ils sont passés à l'étranger.

— **Assassinat au moulin Bersch.** — M. Schwitzgebel, photographe, demeurant à Strasbourg, au coin de la rue des Aveugles et de la Grand'Rue, et ayant son atelier rue du Jaurès-Eufans, est le chef d'une famille honnête, laborieuse et très estimée. De ses trois enfants, dont l'aînée, une fille, est mariée, la petite Berthe, charmante petite enfant de douze ans, était celle qui était le plus tendrement aimée. La grâce de sa figure, sa bonne éducation, ses manières douces et agréables lui avaient valu les sympathies de toutes les personnes qui l'ont connue. Une main criminelle, dit le *Journal d'Alsace*, vient de détruire tout le bonheur des époux Schwitzgebel en les plongeant dans le deuil.

Samedi soir, la petite Berthe venait de rentrer de l'école; elle courut toute joyeuse au moulin où l'envoyait sa mère pour chercher de la farine. Ne la voyant pas revenir, Mme Schwitzgebel envoya d'abord sa fille aînée, puis se rendit elle-même au moulin, appelé sa fille, demandant aux ouvriers mouliers s'ils n'avaient pas vu arriver une enfant. Les réponses évasives qu'elle reçut d'abord ne firent qu'accroître les inquiétudes de la mère, qui fit aussitôt part à son mari de ses tristes pressentiments. M. Schwitzgebel arrive à son tour, accompagné d'un agent de police, avec l'intention de chercher dans les bâtiments. Il parla à M. Bersch, propriétaire du moulin, qui raconta aux

visiteurs qu'il avait vu cette enfant, qu'il lui avait causé en lui disant de l'attendre un moment, mais que, occupé plus longtemps qu'il ne le pensait, il ne l'avait plus retrouvée, en revenant, à l'endroit où il l'avait laissée; aux craintes exprimées par le père, il répondit qu'il était sûr que la petite était partie, peut-être égarée mais qu'en tout cas elle ne se trouvait plus au moulin.

Après une nuit d'angoisses, les parents et la police continuèrent, pendant toute la journée de dimanche, leurs recherches infructueuses. Il ne pouvait plus y avoir de doute, la supposition d'un crime se confirmait de plus en plus dans l'esprit de chacun. On procéda à des recherches dans l'eau qui entoure le moulin, mais la mère, comme mue par un étrange pressentiment, ne cessait de dire : « Mon enfant n'est pas dans l'eau, » elle n'est pas noyée, c'est dans le moulin qu'elle se trouve. Une arrestation fut opérée dès dimanche, lundi, dès 7 heures du matin, le commissaire au criminel, M. Grunow, arriva au moulin avec quatre de ses agents. Cette fois, les perquisitions furent complètes. Tous les coins et recoins, depuis le rez-de-chaussée jusqu'à la toiture, furent fouillés; à neuf heures du matin, le cadavre fut enfin découvert dans un endroit écarté où il était caché sous une couche épaisse de roseaux.

Avant que la nouvelle de cette découverte fut connue par les ouvriers, toutes les portes de l'établissement ont été fermées; une enquête eut lieu à la suite de laquelle deux autres ouvriers ont été arrêtés. Les constatations médico-légales ont établi que la mort avait eu lieu par strangulation; elles ont démontré en même temps que le meurtrier avait eu pour mobile du crime la plus horrible action comme la plus honteuse.

Le cadavre de la malheureuse enfant est resté déposé à l'hôpital; les parents sont allés hier contempler ce qui restait de leur fille qui les avait quittés joyeuse et souriante, et qu'ils retrouvaient souillée par la main d'un assassin. La malheureuse enfant n'est point défigurée, ses traits sont calmes, ses yeux sont fermés; les mains seules sont un peu crispées sur la poitrine. La lutte entre la victime et le bourreau n'a pas dû être longue. Aujourd'hui, mercredi, à dix heures l'enterrement de Berthe Schwitzgebel. Ce crime a causé à Strasbourg une immense sensation.

— **LES PRUSSIENS SUR LES FRONTIÈRES D'ESPAGNE.** — Nous signalons, sans commentaire, le fait suivant : Le tribunal de Bayonne vient de condamner à un mois de prison, pour vagabondage, un nommé John-Franz Boesch. Cet individu avait été arrêté, à la fin de juillet dernier, par des gendarmes d'Albiou; son accent étranger, son allure suspecte avaient éveillé les soupçons.

Les papiers trouvés sur lui firent connaître qu'il était né à Dantzick, et il prétendit être le correspondant d'une maison d'exportation de cette ville; mais rien de ce qui fut aisé sur lui ne vint justifier cette allégation. Des papiers, au contraire, placés dans un portefeuille, faisaient planer sur lui les plus graves soupçons d'espionnage.

C'était d'abord un croquis de la route de Pau à Estella, ensuite des cartes de parchemin préparées pour recevoir des plans, du papier à décalquer, un passeport carliste déchiré, un flacon de colloidon et pour tout argent une somme de 27 sous. Interrogé sur ses faibles ressources, il répondit qu'il avait l'intention d'aller trouver le consul allemand à Hendaye, à Saint-Jean-de-Luz ou à Bayonne et d'obtenir une avance de 1,600 fr.

Il paraît qu'à Estella, Boesch avait été arrêté par les carlistes et tenu en prison l'espace de trois semaines; puis ceux-ci, voulant s'en débarrasser, tout en empêchant de rejoindre l'armée républicaine, n'avaient trouvé rien de mieux que de lui faire repasser la frontière française.

— **L'abus des boissons alcooliques en Angleterre.** — Nous empruntons au *Bulletin français* des renseignements intéressants sur les ravages que cause en Angleterre l'excès des boissons alcooliques et sur les efforts qui sont faits pour les combattre.

Il se dépense en Angleterre, chaque année, près de deux milliards et demi de francs pour les spiritueux. Les excès de boissons tuent tous les ans environ cent mille personnes, dont vingt-quatre mille femmes. C'est parmi les ivrognes que se recrutent principalement les pensionnaires de Newgate et de Bedlam, de la prison et de l'hôpital des fous. La moitié des aliénés et les trois quarts des malfaiteurs sont des buveurs d'eau-de-vie.

On le voit, le mal causé par l'ivresse est considérable en Angleterre. Il y a longtemps que les philanthropes l'ont reconnu et qu'ils ont cherché à le combattre.

Au dix-huitième siècle, on peut citer quelques tentatives isolées. Swift, dans ses *Voyages de Gulliver*, montre toute l'horreur de l'ivresse. William Hogarth, l'inventeur de la caricature morale, prend l'ivresse pour sujet d'une de ses compositions. Il montre l'intérieur du gin-laue : une femme ivrogne, à demi-nue, les cheveux éparpillés, regarde en souriant idiotement, son enfant tombé à terre, mort peut-être.

Plus loin, un jeune homme aux joues crouses, au corps de squelette, s'affaisse tenant en main son verre. Tout autour de ces personnages, d'autres ivrognes se laissent aller aux folies que leur inspire l'alcool. L'un vacille au bout d'une corde; il s'est pendu. L'autre, affamé, dispute un os à un chien. Plus loin une jeune femme fait avaler du vin à son enfant à la mamelle. Un fou plus dangereux embroche un enfant devant sa mère.

Cette leçon, qui nous semble un peu barbare aujourd'hui, eut une excellente influence. Mais il fallait plus que des caricatures pour combattre le fléau. L'association de tous les moralistes et de tous les philanthropes était nécessaire.

C'est en Ecosse que l'on fit les premières tentatives dans ce sens, en 1760 et en 1817. La Société définitive ne fut cependant cons-